



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
N°1 -- 2019**

Vendredi 25 Janvier 2019 à 20 heures

Étaient présents : Présents : M. Eugène REY, Mme Laurence RAVET, M. Alain CHMILEWSKY, Mme Pascale BADIN, M. Paul MASSOT, Mme Hélène BOTTU, Mme Nathalie DUPIN, M. Thierry BAS, M. Xavier VITRY, Mme Delphine COISNE.

excusés : Mme Adeline MAZET ayant donné pouvoir à Nathalie DUPIN, M. Olivier FASSION.

Ordre du jour

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2018,
- 3) Information des actes administratifs signés par Monsieur le Maire,
- 4) Informations relatives à l'urbanisme
- 5) Préparation budgétaire
- 7) Questions diverses



1. Secrétaire de séance : Pascale BADIN

M. le Maire rappelle l'ordre du jour de la séance et fait l'appel des questions diverses.

Questions diverses demandées :

- Jumelage
- Désignation SMABB
- Point sur la famille accueillie
- Tribunal – gens du voyage
- Cahier de doléances
- Déploiement LANE
- Cnil – RGPD
- Effectifs scolaires
- Distribution « Meyrié notre village »
- Compte rendu Marché Voirie

2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2018 :
approuvé à l'unanimité.

3. Information des actes administratifs signés par Monsieur le Maire :

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, par délibérations n°20140304 du 24 mars 2014 et n°20171201MDEL35 du 1er décembre 2017, le conseil municipal a consenti au Maire certaines délégations. M. le Maire informe l'assemblée des décisions qu'il a prises.

N° décision	Objet	entreprise	Montant
2018-32	convention occupation gymnase SAISON 2018-2019	LYCEE ST MARC	25,25 € par heure pour 60H tennis-badminton de meyrie
2018-33	bail logement Maison Fassion	M. Paul MASSOT	477,77 € plus charges
2018-34	hébergement une nuité par semaine scolaire dans le studio de l'école primaire	Mme Pauline BARBOT, institutrice	15 euros par mois pour le remboursement des frais
2018-35	bail précaire 1 an dans le local sis ZA du Bion	Mme Karine BIDAUD	249,05 € HT par mois plus charges
2018-36	location parcelles de terre 11220 M ² ET 3935 M ²	M. Philippe VARAMBON	26,87 € ET 9,42 € pour un an
2018-37	virement budgétaire des dépenses imprévues de fonctionnement	du chapitre 022 au chapitre 011 - compte 6718 autres charges except de gestion	50 €
2018-38	convention occupation local sis au dessus de la mairie pour loger une famille à la rue	Association AFSI	gratuit
2018-39	contrat entretien des écoles, décapage des sols	AV3 M	35 € HT par mois pendant 10 mois
2018-40	avenant participation financière	Centre médico social de Bourgoin Jallieu	0,61 € par élève
2019-01	assurance statutaire du personnel	GROUPAMA - CIGAC	5,73 % pour les agents CNRACL et 0,97 % pour les agents IRCANTEC
2019-02	virement budgétaire des dépenses imprévues de fonctionnement	du chapitre 022 au chapitre 011 - compte 60612 énergie électricité	1 500,00 €
2019-03	tarifs logiciels métier	JVS MAIRISTEM	voir fiche jointe

4. Information des actes d'urbanisme signés par Mme Pascale BADIN

Mme Pascale BADIN informe l'assemblée des autorisations d'urbanisme prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

5. Préparation budgétaire

M. le Maire informe le Conseil municipal que cette année, il a décidé de changer sa méthode de préparation du budget primitif. En effet, suite à l'évolution de la gamme des logiciels métier JVS HORIZON vers la version « cloud » il utilise le module « simulation budgétaire » qui lui permet d'avoir les informations comptables complètes et à jour.

Un groupe de travail se réunit tous les lundis soir pour préparer le budget. Il est ouvert à tous les conseillers.

M. le Maire présente l'avancée du budget primitif, en fonctionnement.

M. le Maire présente l'avancement des différents projets d'investissement qu'il prévoit d'inscrire au BP 2019 et les soumet à la discussion de l'assemblée. Plusieurs demandes de devis de travaux ont été faites.

Concernant le résultat déficitaire de la section d'investissement de l'exercice 2018, M. le Maire annonce que le montant de la taxe d'aménagement a été perçu à hauteur de 8 411 euros au lieu des 55 441 euros annoncés par le courrier de la DDT du 5 mars 2018.

Il précise que le budget primitif 2018 a été construit avec les 55 441 euros annoncés.

- Après différents échanges de courriers mails et téléphone avec la DDT et la perception de « Grenoble-amendes » chargée de reverser les taxes d'aménagement à la trésorerie de Bourgoin-Jallieu collectivités,

- après avoir pointé les recettes annoncées avec les registres des déclarations d'urbanisme,

M. le Maire a transmis une liste des montants de taxes d'aménagement attendues à la perception de « Grenoble – amendes » et attend leur retour.

6. Questions diverses

Jumelage

M. le Maire confirme à l'assemblée que le Comité de Jumelage a validé l'officialisation du jumelage avec Céraru, commune de Roumanie, en « parrainage » depuis 30 ans. Une subvention a été demandée par le Comité de Jumelage pour le financement de la réception qui devrait avoir lieu les 4-5-6 octobre 2019 à Meyrié.

Le retour à Césaru aurait lieu fin octobre, deux groupes pourraient être constitués, un premier d'une durée d'une semaine, incluant des visites guidées ainsi que les cérémonies officielles et un deuxième groupe d'une durée de 2 ou 3 jours se limitant aux cérémonies officielles.

M. le Maire demande aux membres du Conseil municipal de faire connaître leur choix rapidement afin de réserver les billets d'avion.

Désignation SMABB

M. le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le courrier du SMABB demandant un représentant de la Commune. Élu désigné : Olivier FASSION

Point sur la famille accueillie

Les retours de la famille accueillie sont positifs. Des petits réglages pour les trajets scolaires sont en cours, les enfants n'ayant pas changé d'école en cours d'année scolaire.

Une petite réception est organisée le vendredi 1^{er} février par la municipalité avec les membres du CCAS, les personnes bénévoles qui ont aidé à la rénovation du logement et l'association d'aide aux familles en situation incertaine (AFSI)

Tribunal – gens du voyage

Suite au dépôt de plainte pour l'installation illégale du groupe de gens du voyage représenté par M. MODESTE, l'été dernier, M. le Maire est convoqué au Tribunal le 29 mars.

Cahier de doléances

Un cahier est ouvert en mairie.

Déploiement LANE

L'installation d'un panneau de co-voiturage par la CAPI est prévue courant février ou mars.

Cnil - RGPD

M. CHMILEWSKY présente le travail accompli pour remplir cette obligation. A l'aide d'un canevas de type « petite commune », il a effectué le travail de repérage des différentes données informatiques des usagers détenues par la commune. Le dossier est en cours de constitution.

Effectifs scolaires

Suite à la baisse du nombre d'élèves, Mme l'Inspectrice a annoncé une possible fermeture de classe à Mme la Directrice de l'école.

Après un travail de recensement, 24 mouvements de logements sont enregistrés sur la commune pour 2019, ce qui constitue un atout pour défendre le maintien de la classe.

Distribution « Meyrié notre village »

M. le Maire demande aux Conseillers municipaux de s'organiser pour distribuer le journal annuel.

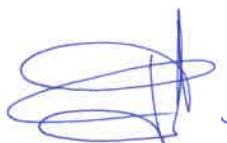
Compte rendu Marché Voirie

Suite à l'appel d'offre publié le 12 décembre 2018 sur le site dématérialisé DEMATIS, nous avons reçu 2 offres. A l'issue de l'analyse réalisée par la Commission d'appel d'offres le 21 janvier 2019, la Sté EIFFAGE a été retenue pour un montant de 27 961.50 € TTC, la proposition de la Sté Jean LEVEBVRE se montant à 31 188.00 € TTC



Séance levée à 23 h

Le Secrétaire de séance
Pascale BADIN



Le Maire
Eugène REY

